

FICHE DE PRE-INSCRIPTION
JARDINS PARTAGES DE LA DARMANE



Un jardin partagé, pourquoi, pour qui ?

Un projet initié par la Ville d'Avignon :

La Ville d'Avignon a reçu de nombreuses demandes, c'est pourquoi elle a mandaté l'Association Semailles pour créer des Jardins Partagés. La Ville d'Avignon a mis à disposition le terrain, ainsi qu'une enveloppe d'investissement de 70 000€.

Les valeurs qui unissent les jardins partagés :

Il existe de nombreuses formes de jardins partagés : pédagogiques, familiaux, d'insertion sociale et/ou professionnelle, ... Mais bien que différents, ils partagent tous les mêmes valeurs de SOLIDARITE, de GESTION COLLECTIVE et de PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

Pour Les Jardins Partagés de la Darmane cela se traduit par la volonté d'avoir des jardiniers à l'image des habitants des quartiers qui l'accueillent. Tous ceux qui n'ont pas la possibilité de jardiner chez eux peuvent se préinscrire. Malheureusement toutes les personnes intéressées ne pourront pas se voir attribuer de parcelles, faute de place. Aussi, des critères d'attribution pour les parcelles individuelles ont été définis :

- Etre locataire d'un logement chez un bailleur social (50% des parcelles)
- Etre locataire ou propriétaire dans une copropriété privée (25% des parcelles)
- Etre locataire ou propriétaire d'un logement individuel sans jardin cultivable. (25% des parcelles)
- L'implication des usagers dans la vie et les travaux collectifs ainsi que le temps que l'on veut consacrer à sa parcelle font également partie des critères d'attribution.

Les parcelles seront attribuées, jusqu'à épuisement, par tirage au sort parmi l'ensemble des candidatures correspondants à ces critères. Les candidats n'ayant pas eu la chance d'avoir été tiré au sort, seront inscrits sur liste d'attente. S'ils le souhaitent, ils pourront participer à la vie des jardins en s'impliquant bénévolement sur les parcelles collectives ou lors des rencontres conviviales.

La vie sur les jardins Partagés :

Les Jardins de la Darmane ont pour objectif le bien être alimentaire de ses usagers. Les parcelles ont une vocation vivrière. Les jardiniers s'engagent à entretenir leur parcelle régulièrement et à participer à la vie collective des jardins, autant de moments privilégiés où l'on se rencontre, discute, partage, où naissent les amitiés.

Où déposer ma candidature ?

Pour déposer sa candidature, il suffit de **retirer le formulaire** auprès des mairies Annexes Sud et Nord Rocade ou auprès de l'Association Semailles et de le **renvoyer complété et accompagné des justificatifs** à l'adresse suivante :

ASSOCIATION SEMAILLES – Candidature Jardins Partagés,
2 rue Maurille de Sombreuil, Les Grands Cyprès
84000 AVIGNON.

PERSONNE PHYSIQUE

*Champs à remplir obligatoirement

1. **Nom de famille ***

2. **Prénom ***

3. **Téléphone Fixe ou Mobile***

4. **Courriel**

5. **Adresse complète ***

.....

.....

6. **Situation Familiale ***

Une seule réponse possible

Célibataire

En couple

Veuf

7. **Enfants à charge**

Noter les noms, prénoms, et date de naissance de chaque enfant

.....

.....

.....

.....

8. **Situation professionnelle ***

Une seule réponse possible.

Vous

votre conjoint

En activité à temps plein

En activité à temps plein

En activité à temps partiel

En activité à temps partiel

Retraités ou sans activité professionnelle

Retraités ou sans activité professionnelle

9. **Votre souhait ***

Une seule réponse possible.

Souhaitez-vous une parcelle de :

70 m²

120 m²

10. **Avez-vous de l'expérience ***

Plusieurs réponses possibles.

En jardinage

En bricolage

Autre :

11. Dans quel cadre avez-vous acquis cette expérience?

Plusieurs réponses possibles.

- Loisir Professionnel

12. Combien de temps par semaine pensez-vous consacrer au jardin ? *

Une seule réponse possible.

Il est rappelé que l'engagement est annuel. La fréquence peut varier d'une saison à l'autre mais la parcelle doit être régulièrement entretenue.

- Moins de 1h De 1h à 2h De 2h à 4h Plus de 4h

13. Quelles sont les thématiques de sensibilisation, de formation auxquelles vous souhaiteriez participer ? *

Plusieurs réponses possibles.

- L'agriculture biologique
 Les plantations (conseils, choix des végétaux, ...)
 Le compostage
 Pesticides : comment s'en passer ?
 Le potager au fil des saisons
 Cuisiner les produits de sa récolte
 Transformer et conserver les produits de sa récolte
 Autre :

14. En quelques mots pouvez-vous expliquer votre envie de jardin ? *

.....
.....
.....
.....
.....

15. Votre implication sur les jardins *

Plusieurs réponses possibles.

Etes-vous prêt à vous impliquer dans :

- La création et le fonctionnement des jardins ?
 L'organisation des moments de convivialités ?

16. Combien de fois par mois pensez-vous pouvoir participer aux moments collectifs ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Moins de 1 fois par mois (par exemple une fois tous les deux mois)
 De 1 à 2 fois par mois
 Plus de 2 fois par mois

PIECES JUSTIFICATIVES

Pièces justificatives à remettre au dépôt de candidature :

- Formulaire
- Justificatif de domicile (Quittance de loyer pour les locataires des bailleurs sociaux, Factures Eau, EDF-GDF ou Téléphone fixe)
- Pièce d'identité

Date de remise du formulaire de candidature :

Le dossier est complet à la date du :